



**Conseil économique  
et social**

Distr.  
PROVISOIRE

E/1996/SR.9  
8 juillet 1996  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

SESSION DE FOND DE 1996

COMPTE RENDU ANALYTIQUE PROVISOIRE DE LA 9e SEANCE

Tenue au siège, à New York,  
le lundi 24 juin 1996, à 15 heures

Président : M. GERVAIS (Côte d'Ivoire)

SOMMAIRE

DIALOGUE ET DISCUSSION DE POLITIQUE GENERALE SUR LES FAITS NOUVEAUX IMPORTANTS  
CONCERNANT L'ECONOMIE MONDIALE ET LA COOPERATION ECONOMIQUE INTERNATIONALE AVEC  
LES CHEFS DE SECRETARIAT D'INSTITUTIONS FINANCIERES ET COMMERCIALES  
MULTILATERALES DU SYSTEME DES NATIONS UNIES (suite)

---

Les rectifications au présent compte rendu doivent être rédigées dans l'une des langues de travail. Elles doivent être présentées dans un mémorandum et également être portées sur un exemplaire du compte rendu. Il convient de les adresser, une semaine au plus tard à compter de la date du présent document, au chef de la Section d'édition des documents officiels, Bureau des services de conférence, bureau DC2-794, 2 United Nations Plaza.

La séance est ouverte à 15 h 15.

DIALOGUE ET DISCUSSION DE POLITIQUE GENERALE SUR LES FAITS NOUVEAUX IMPORTANTS CONCERNANT L'ECONOMIE MONDIALE ET LA COOPERATION ECONOMIQUE INTERNATIONALE AVEC LES CHEFS DE SECRETARIAT D'INSTITUTIONS FINANCIERES ET COMMERCIALES MULTILATERALES DU SYSTEME DES NATIONS UNIES (suite) (E/1996/60)

M. SANDSTROM (Banque mondiale) conclut du débat que les participants attendent impatiemment des résultats et veulent que les ressources destinées au développement soient mieux utilisées. Il est donc temps, au-delà des conférences mondiales et des déclarations de politique générale, d'obtenir des résultats au niveau des pays. En ce qui concerne la coopération entre les institutions de Bretton Woods et le système des Nations Unies, à son avis, là aussi, c'est au niveau des pays qu'il faut surtout agir. Les pays emprunteurs doivent participer à l'obtention des résultats et à l'utilisation des ressources des institutions de Bretton Woods et du système des Nations Unies.

L'accroissement des apports du secteur privé dans certains pays et la marginalisation d'autres sont étroitement liés aux résultats et au succès du développement. Il est un signe que les pays où il se produit disposent d'une infrastructure adéquate et d'un personnel qualifié et ont adopté des politiques stables qui autorisent les entreprises privées et les particuliers à prendre le risque d'investir. Néanmoins, 75 à 80 % des importants apports du secteur privé qui sont apparus les cinq dernières années sont allés à une douzaine seulement de pays, laissant de côté de nombreux autres dont la plupart se trouvent en Afrique, et un petit nombre en Asie du Sud. Manifestement, des politiques judicieuses sont nécessaires, mais il importe encore plus que les gouvernements soient capables de gérer l'économie et de mobiliser l'ensemble de la société civile.

Il faut aussi édifier des capacités au niveau régional et accorder plus d'attention à la Commission économique pour l'Afrique et à la Banque africaine de développement, qui devraient se placer plus en tête du développement en Afrique. A ce sujet, il convient de parler du prolongement de l'Initiative spéciale pour l'Afrique à l'échelle du système des Nations Unies; à ce sujet, la Banque mondiale s'attachera à coopérer plus étroitement avec le système des Nations Unies. Parallèlement, il faut que les pays et les institutions africains soient l'élément moteur de cette Initiative spéciale. L'approche doit être sectorielle et le travail entrepris, par exemple, dans les secteurs de l'éducation et de la santé doit se poursuivre.

Au sujet de l'ajustement structurel, M. Sandstrom pense que la question n'est pas de savoir s'il convient d'opérer un ajustement, mais de savoir comment on doit entreprendre des réformes. En particulier, il convient de prévoir les effets qu'elles auraient sur les catégories vulnérables et de prendre des mesures pour atténuer l'impact des transformations.

La lutte contre la drogue est l'un des rares domaines dans lesquels la Banque mondiale n'a pas d'activité directe. La Banque mondiale cherche principalement à favoriser des moyens de production et d'existence autres, renforcer les secteurs financiers et bancaires afin de réduire les possibilités de blanchiment de l'argent de la drogue et favoriser une réforme judiciaire qui réduise les possibilités de corruption. En dernier ressort, la lutte contre les drogues est une question de gestion de la demande.

La Banque mondiale dispose de vastes réserves pour accroître les ressources qu'elle fournit; les prêts annuels pourraient être relevés d'environ 10 milliards de dollars par an sans que des injections de ressources supplémentaires soient nécessaires. Elle souhaite connaître comment les pays qui souhaitent emprunter davantage auprès d'elle pourraient le faire; une solution pourrait consister à élargir la gamme des produits financiers, par exemple permettre aux pays de choisir la monnaie dans laquelle ils veulent emprunter.

M. NARVEKAR [Fonds monétaire international (FMI)] dit que le Fonds cherche à ramener le déficit budgétaire à des niveaux supportables tout en protégeant les dépenses dans des domaines tels que la santé et l'éducation. Un développement durable et une croissance harmonieuse créent des possibilités d'emploi et réduisent le besoin de recourir à des activités telles que le trafic des drogues et la culture de plantes permettant de produire des stupéfiants.

Le FMI considère que, principalement, la fonction des gouvernements consiste, premièrement, à favoriser la stabilité monétaire et financière, réduire l'inflation et accroître l'emploi; deuxièmement, à garantir des niveaux réalistes et appropriés des prix relatifs; troisièmement, à rester à l'écart de secteurs dans lesquels ils n'ont rien à faire; et, quatrièmement, à respecter l'état de droit.

Le FMI a parfaitement conscience de l'utilité de l'enseignement et continuera d'attacher une grande importance à ce que les dépenses publiques consacrées à une éducation appropriée restent privilégiées malgré tout ce que les gouvernements pourraient faire pour réduire leur déficit budgétaire. Bien que ne s'occupant pas directement de l'environnement, le FMI demande à ce que les projets publics le protègent.

L'idée a été avancée que si les pays qui avaient des déficits commerciaux devaient dévaluer, il fallait demander aux pays dont la balance commerciale est excédentaire qu'ils recyclent leurs excédents. Néanmoins, il n'est pas attendu des pays qui ont des déficits commerciaux qu'ils dévaluent automatiquement; les mesures à prendre dépendent des circonstances. Au sujet du recyclage, il incombe aux pays dont la balance commerciale est excédentaire de suivre des politiques appropriées pour que les capitaux soient attirés par les pays dont la balance est déficitaire. En outre, le FMI et d'autres institutions s'emploient à encourager les gouvernements à accroître leur aide publique au développement

et atteindre les objectifs fixés. Toutes les opérations par lesquelles le FMI achète des devises aux pays dont la balance est excédentaire et les vend à des pays déficitaires entraînent un certain recyclage.

Le système des Nations Unies et les institutions de Bretton Woods collaborent déjà largement. La coopération avec le Programme des Nations Unies pour le développement existe déjà dans de nombreux pays et s'accroît avec l'Organisation internationale du Travail. Le FMI participe à la rédaction de très nombreux documents des divers organismes des Nations Unies. Cette coopération continuera à se développer. Néanmoins, vouloir appliquer des recettes administratives à un tel développement serait nocif, de même que tout ce qui chercherait à modifier le caractère fondamental des institutions intéressées.

Il ne fait pas de doute que le FMI s'efforcera d'adopter une attitude souple à l'égard du problème de la dette et étudie des propositions spécifiques à ce sujet, en collaboration étroite avec la Banque mondiale.

M. RICUPERO [Secrétaire général de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED)] dit que la CNUCED, tout en s'occupant de la diversification de la production de tabac, particulièrement dans les pays d'Afrique, n'a pas de programme concernant les drogues.

La mondialisation et la marginalisation posent des questions extrêmement complexes. Le rôle principal de la CNUCED consiste à aider les pays en développement à se faire une place dans l'économie mondiale et le système commercial mondial en fonction de leurs divers niveaux de développement. Les pays les plus avancés ont du mal à accéder aux marchés, à la technologie et aux investissements et les pays les moins avancés ont des difficultés au sujet des capacités de l'offre. La CNUCED a donc proposé différentes solutions à chaque problème, en partenariat avec diverses autres institutions. Pour créer des emplois, la solution est plus ou moins la même dans tous les pays; il faut accélérer durablement la croissance, approfondir l'intégration commerciale, particulièrement en ce qui concerne les produits à fort coefficient de main-d'oeuvre, et aider les petites et moyennes entreprises.

Au sujet de ce qui a été entrepris en Afrique, la CNUCED participe à un projet qui consiste à aider les pays d'Afrique à tirer parti des possibilités offertes par la série de Négociations d'Uruguay. En Afrique du Sud, elle essaie de faire participer le secteur privé et la société civile en général à ses travaux et organisera une réunion pour déterminer les meilleurs moyens d'organiser un forum avec le secteur privé. En général, la participation de celui-ci est forte dans certains domaines, par exemple, les sociétés privées participent beaucoup plus que les pouvoirs publics dans l'extraction du minerai de fer.

La CNUCED est particulièrement compétente dans le domaine de l'investissement depuis que le Centre pour les sociétés transnationales a été

transféré de New York. Il est proposé que le segment de haut niveau de la prochaine réunion du Conseil du commerce et du développement soit consacré entièrement à l'étude des incidences que pourrait avoir un cadre multilatéral concernant l'investissement, avec la participation des hauts responsables d'entreprises privées. La CNUCED a organisé récemment deux séminaires à ce sujet et prépare des documents sur les avantages et les inconvénients d'un tel cadre. Il lui incombe de présenter des analyses et des données solides qui permettent aux pays de se prononcer eux-mêmes.

Bien que l'Assemblée générale ait décidé d'interrompre ses travaux d'établissement d'un code de conduite des sociétés transnationales, il est probable que la question sera à nouveau soulevée, particulièrement en ce qui concerne l'instauration d'un équilibre entre les droits et les obligations des pays d'où proviennent les investissements et ceux des pays qui les reçoivent. On s'est aussi demandé si la CNUCED pouvait aider les pays dans leurs négociations avec les sociétés transnationales. La CNUCED a déjà plusieurs projets d'assistance technique qui visent à aider les pays à la fois à se doter de régimes juridiques concernant les investissements étrangers et à négocier et traiter avec les sociétés transnationales.

En ce qui concerne les rapports entre le capital et la mobilité de la main-d'oeuvre, il est vrai que la mondialisation et la libéralisation sont des questions qui se posent surtout au sujet des biens et des services, des services financiers et des investissements, mais qui ne concernent pas la technologie, la main-d'oeuvre ou l'immigration. Un certain nombre de pays ont dit qu'il était nécessaire d'accroître la mobilité de la main-d'oeuvre, mais la période actuelle n'est pas favorable en raison de l'aggravation du chômage.

Au sujet de la coopération financière internationale, M. Ricupero a proposé certaines idées au sujet de la possibilité de constituer un système d'alerte. Toutes les propositions d'étude de l'"après-mondialisation" rencontrent une résistance extrême. Les pays ont accepté que leur souveraineté soit limitée dans une certaine mesure à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), mais il n'existe rien de semblable dans le domaine financier. Cependant, nombre de mesures exclusivement unilatérales qui ont été prises dans le domaine financier ont des conséquences lointaines pour de nombreux pays du monde. Cette question doit être posée et examinée au grand jour.

M. HOYER (Allemagne) dit que la conclusion des Négociations d'Uruguay et la création de l'OMC ont marqué une étape importante. Actuellement, il est indispensable de tirer pleinement parti des possibilités offertes par un système libéral et multilatéral de commerce mondial pour favoriser la croissance et le développement et il incombe à la communauté internationale, en premier lieu, de protéger et de développer encore ce système. M. Hoyer a souligné qu'il fallait libéraliser davantage le secteur des services

ainsi que les services financiers et faire en sorte que les résultats de cette libéralisation soient équilibrés.

Les pays en développement devaient entreprendre beaucoup plus de se faire une place dans le commerce mondial en favorisant un développement économique judicieux et en tirant pleinement parti des possibilités qui s'offrent à eux, mais ils ont aussi besoin d'être aidés, par exemple, par les mesures prévues par les Négociations d'Uruguay. Il faut appuyer davantage les structures du secteur privé dans les pays en développement et aider les gouvernements à concevoir des systèmes juridiques appropriés et des instruments qui favorisent les investissements.

Le système des Nations unies peut intervenir très précisément en favorisant la croissance et un développement durable pendant la phase de libéralisation et de mondialisation. L'Initiative commune pour l'Afrique est un exemple des résultats que commencent à donner une collaboration efficace entre le système des Nations Unies et les institutions financières internationales.

M. Hoyer demande aux représentants des institutions financières de dire s'ils jugent souhaitable d'intensifier la coopération régionale, à condition qu'elle soit compatible avec les règles du système multilatéral et qu'elle ne renforce pas le protectionnisme. Il faut que l'intégration des marchés intérieurs dans le marché mondial se fasse par la coopération interrégionale, que l'Allemagne a toujours préconisée énergiquement. L'Allemagne voit dans la coopération commerciale interrégionale non une solution de remplacement au commerce mondial multilatéral, mais une contribution importante au renforcement de l'OMC et à une plus grande intégration mondiale.

Afin d'aider les pays les moins avancés et d'autres pays pauvres d'Afrique à tirer parti de la libéralisation du commerce mondial, l'Allemagne a annulé ou rééchelonné une grande partie de leur dette depuis 1978 et a commencé depuis peu à leur accorder une aide au développement uniquement sous forme de dons. Elle renonce aussi à ses créances au titre de l'aide publique au développement, à condition que les fonds ainsi libérés servent en partie à protéger l'environnement et combattre la pauvreté.

Les Etats Membres doivent mettre à profit les réformes opérées dans le système des Nations unies pour permettre à celui-ci d'agir plus efficacement dans les domaines essentiels; une meilleure représentation de l'Afrique ainsi que de l'Amérique latine et des Caraïbes au Conseil de sécurité est nécessaire.

M. Hoyer conclut en demandant que le barème des contributions soit plus équitable et plus transparent, que la discipline budgétaire soit plus rigoureuse, la gestion meilleure et la coordination plus étroite à l'intérieur du système des Nations Unies.

Mme BURTON (Irlande) demande comment les institutions financières envisagent leur rôle pour ce qui est d'éliminer la pauvreté et d'aider les pays à concevoir des stratégies spécifiques de réduction de la pauvreté. Elle

voudrait aussi savoir comment elles considèrent que ces activités sont compatibles avec les programmes d'ajustement structurel et quelles mesures elles sont en train de prendre pour mettre en oeuvre les programmes d'action dont il a été convenu à des sommets successifs des Nations Unies.

Au sujet du problème de la dette, Mme Burton demande si les propositions concernant la dette multilatérale annoncées par la Banque mondiale et le Fonds monétaire international signifient que ces institutions considèrent que, dans de nombreux pays, la dette est devenue insupportable. Elle demande aussi des précisions sur les rapports entre les programmes futurs d'ajustement structurel et la poursuite des investissements sociaux dans les secteurs, par exemple, de la santé et de l'éducation et, plus précisément, quels sont les niveaux d'investissement minimum acceptables dans le domaine de l'éducation et d'autres domaines sociaux dans les pays les moins avancés.

Mme Burton voudrait des explications plus concrètes sur le rôle que les institutions considèrent qu'elles pourraient jouer pour prévenir les conflits et assurer le relèvement, particulièrement en ce qui concerne les systèmes d'alerte précoce. Elle voudrait aussi des précisions sur le mécanisme perfectionné d'ajustement structurel proposé par le Fonds monétaire international à la lumière des débats intenses que cette proposition a suscités parmi les organisations non gouvernementales européennes.

La réforme envisagée par les institutions financières aboutirait peut-être à une meilleure discipline économique, mais il faut encore savoir si les programmes d'ajustement structurel tels qu'ils sont formulés actuellement aideront véritablement les pays les moins avancés ou si ces derniers auront besoin de mesures plus spécifiques qui tiennent compte de leur faiblesse économique.

M. CALOVSKI (ex-République yougoslave de Macédoine) dit que la situation économique mondiale actuelle justifierait que la communauté internationale et les institutions financières et commerciales multilatérales du système des Nations unies se préoccupent surtout des besoins et des aspirations économiques des Etats Membres.

Dans ce contexte, ce dont l'ex-République yougoslave de Macédoine a surtout besoin dans le domaine économique, c'est d'être intégrée à l'économie européenne pour, en dernier lieu, devenir membre de plein droit de l'Union européenne. Il faudrait que le processus d'instauration d'une coopération économique paneuropéenne reçoive l'appui de tous les Etats Membres, sans condition préalable. M. Calovski souligne que les institutions financières et commerciales multilatérales ont un plus grand rôle à jouer pour renforcer l'intégration européenne et que les pays dont l'économie est en transition ont besoin de devenir des partenaires du développement de l'économie européenne, sur un pied d'égalité. Il demande pourquoi, dans ces conditions, les institutions financières ont aussi peu fait pour faciliter l'intégration des pays en

transition dans cette économie et s'associe pleinement aux vues qui viennent d'être exprimées à ce sujet par le représentant de l'Allemagne.

M. DE ROJAS (Venezuela) se joint à d'autres délégations qui se sont déclarées déçues que l'Organisation mondiale du commerce ne participe pas au débat actuel.

M. de Rojas demande si les mesures entreprises par la Banque mondiale dans le domaine de l'édification de capacités sont liées au programme de prêts de cette institution et voudrait que la Banque expose ses vues sur la façon dont elle considère le partage des responsabilités entre elle et le Programme des Nations Unies pour le développement dans ce domaine.

M. de Rojas s'associe à ce qu'a dit le représentant du Brésil et juge intéressante l'idée de créer un système d'alerte précoce qui serait géré conjointement par l'ONU, les institutions de Bretton Woods et l'OMC. Il demande des précisions sur la façon dont ce système serait mis en place, compte tenu de la réforme institutionnelle de l'Agence pour le développement.

M. ISAKOV (Fédération de Russie) souligne combien il importe de renforcer la coopération au service du développement et de diviser rationnellement le travail entre les organismes des Nations Unies, les institutions de Bretton Woods et l'OMC. Une telle division du travail signifie aussi que les gouvernements bénéficiaires devraient porter une part de la responsabilité des résultats. Par exemple, le degré d'efficacité relativement élevé des activités de développement entreprises par les institutions de Bretton Woods est largement dû à la conditionnalité de l'aide qu'elles fournissent. Il demande comment selon les hauts responsables des institutions de Bretton Woods, les activités de développement du système des Nations Unies pourraient être améliorées, entre autres par un développement de cette conditionnalité.

Les pays dont l'économie est en transition commençant à donner des signes de stabilisation macro-économique, M. Isakov demande que la stratégie de la Banque mondiale à l'égard de ces pays, les possibilités de coopération entre elle et l'ONU et l'éventualité d'un regroupement des activités de chacune soient précisées.

Au fur et à mesure que la situation économique mondiale s'améliore, il est nécessaire de déplacer les priorités définies par les institutions de Bretton Woods en matière d'aide aux niveaux des régions, des pays et des secteurs.

M. Isakov demande si la Banque mondiale et le Fonds monétaire international souscrivent à cette opinion et s'ils estiment qu'il serait possible de mieux mettre à profit les compétences spécialisées de l'ONU et le renforcement de la coopération entre les institutions de Bretton Woods et l'ONU aux niveaux mondial, régional et national.

Depuis quelques années, les institutions de Bretton Woods, particulièrement la Banque mondiale, appliquent à leurs activités de projet le principe d'un développement durable dont l'être humain serait l'élément central.



M. Isakov demande des précisions sur les prolongements que les institutions ont donnés à la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement et leurs intentions concernant la mise à jour de la stratégie globale de développement durable de la Banque, du point de vue d'une répartition optimale du travail.

M. OTUYELI (Observateur du Nigéria) dit que, si le Fonds monétaire international a estimé que la croissance récente du produit intérieur brut dans la région d'Afrique a été de 5 %, le chiffre cité par l'ONU dans le document E/1996/60 est beaucoup moins optimiste. Il demande donc comment ces deux chiffres peuvent être compatibles étant donné que les programmes d'ajustement structurel réduisent la capacité des gouvernements à fournir des services sociaux et à entretenir le développement. Il demande aussi des explications au sujet de ce qui est dit à propos de la hausse des prix des produits de base à un moment où les pays d'Afrique souffrent de la chute des prix des produits qu'ils exportent.

M. Otuyeli estime que, bien que les fonctionnaires aient besoin de prendre davantage conscience des délais et d'être plus efficaces, l'administration par elle-même ne constitue pas cet obstacle au développement que décrit une partie de la communauté financière. Il demande aussi que les méthodes du secteur privé soient appliquées à la question de la dette dans les programmes financiers des Etats du genre qu'administrent les institutions de Bretton Woods.

Enfin, au sujet du fardeau de la dette en Afrique et bien que le Fonds monétaire international ait parlé de la croissance des capitaux privés à destination des pays pauvres, M. Otuyeli rappelle que ces courants sont constitués en grande partie d'investissements spéculatifs qui ne bénéficient pas nécessairement aux habitants de ces pays. Il demande donc comment on compte résoudre la contradiction entre l'accroissement des courants de capitaux privés et la détérioration économique des pays de la région.

M. SANDSTROM (Banque mondiale) répond à la représentante de l'Irlande qu'on considère que le niveau de la dette sera insoutenable dans huit pays pendant les dix prochaines années et que, dans 12 autres, on estime qu'il faudra de cinq à dix ans pour atteindre des niveaux supportables. L'initiative de la dette qui vise à ramener la dette de ces pays à des niveaux supportables nécessitera 6 milliards de dollars.

Les programmes d'ajustement structurel non seulement sont compatibles avec les investissements sociaux, mais encore sont nécessaires pour réduire la pauvreté. Dans le passé, des compressions budgétaires ont été opérées dans les secteurs sociaux plutôt que dans le budget de la défense ou celui des entreprises publiques. La Banque a créé une conditionnalité pour protéger les secteurs sociaux pendant les périodes d'ajustement et maintenir ou relever le niveau des investissements consacrés à l'éducation et à la santé. A ce sujet, il est nécessaire de veiller à ce que la population, particulièrement les gens

qui sont pauvres, puisse se faire davantage entendre lors de la définition des politiques et des ordres de priorités. Plutôt que de déterminer les niveaux précis d'investissement social, il importe d'insister sur la qualité et l'efficacité de l'emploi des ressources. La Banque mondiale s'est engagée en faveur de l'initiative 20 %/20 % bien avant le Sommet mondial pour le développement social et au moins 20 % de ses fonds vont au secteur social.

Au sujet du rôle des femmes dans le monde en développement, le meilleur investissement actuellement est celui qui va à l'éducation des fillettes. Au sujet du rôle de la Banque mondiale dans la prévention et le règlement des conflits, M. Sandstrom dit que la Banque oeuvre en faveur du développement, qui est le meilleur moyen de prévenir les conflits. Elle ne participe pas au règlement de ceux-ci ni ne fournit d'aide humanitaire.

Répondant à la question de savoir pourquoi la Banque mondiale a si peu fait pour aider les pays d'Europe dont l'économie est en transition à devenir membres de l'Union européenne, M. Sandstrom dit que la Banque s'occupe principalement des investissements qui prépareront ces pays à faire partie de l'Union européenne ou d'autres organisations régionales, mais n'intervient pas dans les négociations politiques ou régionales à ce sujet.

Au sujet de la question posée par le représentant du Venezuela concernant l'édification de capacités, M. Sandstrom dit que la Banque mondiale utilise des ressources fournies à des conditions de faveur, particulièrement dans la phase initiale, et que des dons provenant d'un fonds de développement institutionnel sont accordés aux pays qui entreprennent de se doter de capacités. La Banque administre plusieurs autres fonds d'affectation spéciale alimentés par divers donateurs. Pour les activités plus vastes d'édification de capacités, la Banque a recours aux ressources de l'Association internationale de développement (IDA) dans le cas des pays les plus pauvres et à celles de la Banque européenne pour la reconstruction et de développement (BERD) pour les pays à revenu moyen. En outre, elle oeuvre en coopération étroite avec le Programme des Nations Unies pour le développement afin de bénéficier de ses compétences particulières hors siège.

Répondant à une question posée par le représentant de la Fédération de Russie sur les moyens de renforcer l'efficacité de l'ONU au niveau régional, M. Sandstrom dit que l'ONU est déjà très présente sur le terrain et devrait accroître son assistance à ce niveau.

Au sujet des prolongements de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, M. Sandstrom dit que l'environnement est peut-être le domaine où le programme de prêts de la Banque se développe le plus rapidement, puisque les prêts accordés chaque année à des projets dans le domaine de l'environnement atteignent 2,5 milliards de dollars par an. D'importants travaux de recherche sont consacrés à l'établissement d'indicateurs de l'environnement valables tant dans les pays développés que dans les pays en

développement. Enfin, la Banque mondiale coopère étroitement avec le PNUE et le PNUD dans le cadre du Fonds pour la protection de l'environnement, qui entre dans sa phase opérationnelle.

M. NARVEKAR [Fonds monétaire international (FMI)] estime, tout comme le représentant de l'Allemagne, qu'il n'y a pas de contradiction inhérente entre le multilatéralisme et les arrangements régionaux, à condition que ces derniers n'aient pas un caractère exclusif. Comme le représentant de la Banque mondiale l'a dit, il est difficile de déterminer des objectifs précis en matière d'atténuation de la pauvreté, qui doit aller de pair avec les réformes structurelles. Des filets adéquats de sécurité sociale sont indispensables aux catégories de populations qui pourraient pâtir à court terme des conséquences des changements structurels. Le Fonds ne cesse de s'employer à améliorer les avantages à court terme pour l'homme de la rue et à développer les possibilités d'atténuation de la pauvreté qu'offrent ses programmes. En ce qui concerne le règlement des conflits, une fois les pays engagés dans une opération de relèvement, le Fonds fournit une assistance en déterminant les conditions de la stabilité financière et monétaire pour permettre à la reconstruction et au développement d'aller de l'avant.

Rien n'empêche le Fonds d'aider les pays d'Europe orientale à s'intégrer à l'économie européenne et mondiale. En fait, il fournit des conseils en matière d'orientation et une assistance technique et financière non pas seulement aux pays d'Europe dont l'économie est en transition, mais aussi à d'autres pays européens pour les inciter à ouvrir leurs marchés aux exportations des pays dont l'économie est en transition.

Répondant à une question du représentant de la Fédération de Russie, M. Narvekar dit que, depuis quelque temps, le Fonds a établi une coopération solide avec l'Organisation internationale du Travail, tant hors siège qu'au siège. Un bilan de cette collaboration a déjà été dressé au sujet du Zimbabwe. M. Narvekar répond au représentant du Nigéria que les chiffres concernant la croissance que le Fonds applique concernant tel ou tel pays reposent sur le travail qu'il a accompli dans ce pays. Bien que la croissance en Afrique ait été plus rapide que par le passé, il reconnaît entièrement que l'amélioration ne signifie nullement que tous les problèmes du continent ont été résolus.

M. RICUPERO (CNUCED) dit qu'il est paradoxal, maintenant que les Négociations d'Uruguay ont été menées à bien et que l'Organisation mondiale du commerce a été créée, que les accords régionaux prolifèrent au lieu de diminuer. Ils peuvent aboutir à la constitution de blocs, mais ils risquent aussi de créer des obstacles aux accords en matière de commerce multilatéral lorsqu'ils ne sont pas suffisamment ouverts. L'idée de "régionalisme ouvert" - certains accords régionaux autorisent n'importe quel pays à y adhérer à condition de respecter ses règles - gagne du terrain. Vu la tendance actuelle à l'intégration d'un système productif à l'échelle mondiale, il vaut la peine d'examiner si les

accords étaient à l'origine véritablement en harmonie avec l'esprit de la mondialisation.

En ce qui concerne les pays d'Europe dont l'économie est en transition, l'essentiel du travail accompli dans le cadre des Nations Unies l'est par la Commission économique pour l'Europe. La CNUCED a collaboré étroitement avec cette Commission à la mise au point de programmes pour aider ces pays à adhérer à l'OMC en définissant les règles générales de concurrence, en convertissant leur industrie militaire et leur industrie des armements à des fins pacifiques et en poursuivant la privatisation.

En ce qui concerne un système d'alerte précoce qui repérerait les risques de détérioration économique, c'est à l'ONU qu'il incombe en premier lieu de surveiller des situations qui, souvent, commencent aux niveaux financier, monétaire ou commercial mais, en dernier lieu, ont des incidences d'ordre humanitaire ou menacent la sécurité. Par exemple, le déclin du prix du café en Afrique centrale a provoqué des événements qui ont eu des conséquences catastrophiques pour les pays de la région producteurs de café. Une coordination extrêmement efficace entre les organismes des Nations Unies est indispensable pour tout système d'alerte.

Au sujet des produits de base, M. Ricupero dit que les prix de certains produits, en particulier les minerais, ont augmenté en 1993 mais que d'autres, par exemple ceux du cacao et du café ne l'ont pas fait. Il rappelle que, dans les années 80, les prix moyens des produits de base se sont effondrés, descendant même en-dessous de ceux des années 30, tendance qui a favorisé la maîtrise de l'inflation dans les pays industrialisés. Une brève période de reprise a suivi, puis une nouvelle détérioration. Récemment, par exemple, on a constaté une chute du prix du cuivre. Les succès des politiques macro-économiques actuelles doivent beaucoup à la faiblesse extrême du prix du pétrole.

M. ALOM (Bangladesh) dit que, bien que 1995 ait vu des signes encourageants de progrès, y compris un accroissement de l'activité économique dans les pays en développement, l'amélioration de l'économie mondiale demeure incertaine. Les consolidations budgétaires et les réformes structurelles sont incomplètes et gravement menacées, ce qui a des incidences sérieuses pour les pays en développement dans une économie mondialisée. Ce n'est pas par des mesures intérieures que l'on relèvera les défis de la mondialisation et de la marginalisation. Seuls la participation active de la population et le relèvement de l'aide publique au développement le permettront. Il est indispensable que les grands pays industrialisés coordonnent davantage leurs politiques pour obtenir une convergence macro-économique dans le secteur social et harmoniser les politiques budgétaires et monétaires. Ces fonctions essentielles et utiles peuvent être exercées dans le cadre d'un système officiel

de coordination par le Fonds monétaire international. A ce sujet, M. Alom se demande si le Fonds a l'intention de créer un tel système.

De nombreux pays en développement, dont le Bangladesh, ont entrepris des réformes en libéralisant leur économie. Cependant, ces réformes ont eu des résultats inégaux et de nombreux pays en développement demeurent particulièrement vulnérables aux fluctuations des prix des produits de base. Il est d'autant plus inquiétant de constater que les pays en développement sont maintenant menacés par de nouveaux obstacles commerciaux inspirés par des considérations écologiques et sociales et les craintes pour l'emploi. M. Alom demande si la CNUCED a défini les moindres règles qui permettraient de faire face à la menace de nouveaux obstacles commerciaux de ce genre. Il estime, tout comme le représentant du Pakistan, qu'il est nécessaire de créer des conditions favorables à la mobilité internationale de la main-d'oeuvre.

Dans le passé, les institutions multilatérales, y compris celles des Nations Unies, ont beaucoup contribué à aider les pays en développement qui avaient entrepris des réformes, particulièrement en accordant une assistance sous forme de dons et des prêts à des conditions de faveur aux pays à faible revenu. L'aide publique au développement (APD) demeure une source importante de financement extérieur pour ces pays. Le déclin de cette aide est décevant. L'APD va pour les deux tiers à des pays qui présentent un intérêt stratégique pour les bailleurs de fonds, et les trois quarts des pauvres du monde n'en reçoivent qu'un quart. M. Alom demande si la Banque mondiale et le Fonds monétaire international prévoient d'accroître l'investissement étranger direct dans les pays à faible revenu.

M. WILMOT (Ghana) dit que sa délégation, bien qu'elle soit soulagée d'apprendre que les pays en développement ont obtenu une croissance économique remarquable et que le revenu réel par habitant s'est relevé depuis 1995 dans la grande majorité de ces pays, fait observer que le revenu réel par habitant dans la plupart des pays en développement en 1995 et 1996 a été inférieur à son niveau de 1980. Dans la plus grande partie du monde en développement, particulièrement en Afrique, les pays luttent pour rattraper celui-ci et cette constatation ramène à la réalité et vient tempérer tout contentement de soi.

Selon "La situation économique et sociale dans le monde, 1996", l'investissement étranger direct dans les pays en développement importateurs de capitaux, qui était de 17 milliards de dollars en 1990, a atteint 64 milliards de dollars en 1995. Néanmoins, il reste très concentré dans un petit nombre de pays en développement, et les montants qui vont aux pays les plus pauvres sont faibles. Manifestement, pour attirer davantage l'investissement étranger direct, les pays pauvres ont besoin d'être plus soutenus par la communauté internationale. Les raisons du faible volume d'investissement qui arrive dans les pays en développement pauvres ne sont pas seulement économiques. Dans

certains cas, les investisseurs restent à l'écart de ces pays parce que la perception qu'ils ont de la situation dans ceux-ci est faussée par des informations sensationnelles transmises par les médias qui insistent sur les catastrophes et les échecs plutôt que sur les progrès. L'Afrique a été la principale victime de ce phénomène. Les pays donateurs et les organismes de développement devraient informer les investisseurs et les médias internationaux de la situation véritable dans chaque pays en développement. Les pays donateurs et les organismes de développement devraient aider les pays en développement pauvres à la mesure des efforts qu'ils déploient pour restructurer leurs économies en mettant en place des mesures qui incitent les entreprises étrangères à y exercer des activités.

Le représentant de la Banque mondiale a parlé de la participation de celle-ci à un programme de microfinancement à l'intention des pauvres. Les gens ordinaires concevant le développement non pas en termes de croissance économique mais en fonction de possibilités d'emploi, d'installations d'éducation de base, de soins de santé primaires, et de niveaux nutritionnels, M. Wilmot se demande quel pourcentage de toutes les ressources d'investissement de la Banque mondiale vont à des activités sociales ou à l'atténuation de la pauvreté.

La charge de la dette est un obstacle très réel au développement économique et social de nombreux pays en développement. C'est donc avec satisfaction que M. Wilmot a appris qu'après plusieurs années d'hésitation, le Fonds monétaire international et la Banque mondiale formulaient actuellement un plan spécifique pour lutter contre les problèmes que rencontrent les plus endettés des pays en développement à faible revenu. Si toutes les conditions d'application du plan sont remplies, il demande quel pourcentage de la dette multilatérale des pays d'Afrique sub-saharienne sera annulé. A ce sujet, il rappelle que la dette étrangère de l'Afrique, qui a été en grande partie contractée envers les institutions financières multilatérales, atteint en tout quelque 300 milliards de dollars, auxquels viennent s'ajouter chaque année 20 milliards de dollars de capital et d'intérêts. Une étude récente a montré que la Banque mondiale disposait d'au moins 8 milliards de dollars de ressources excédentaires, qui pourraient servir à financer la réduction de la dette des pays les plus pauvres. M. Wilmot demande au représentant de la Banque mondiale de parler de cette étude.

Bien qu'il soit admis que la coopération et l'intégration économiques régionales ont favorisé le commerce et l'investissement ainsi que la croissance et le développement économiques durables, très peu de progrès ont été accomplis en direction de l'intégration économique, particulièrement en Afrique. S'il était possible de renforcer les marchés régionaux, très vraisemblablement, le courant des investissements directs extérieurs serait fortement stimulé. En conséquence, les politiques et les stratégies de coopération au service du développement des institutions financières multilatérales, des organismes de

développement et de la communauté des bailleurs de fonds devraient prévoir un appui à l'intégration régionale entre pays en développement.

Il est inquiétant de constater qu'avec la fin de la guerre froide, un certain nombre de pays donateurs ne voient plus de raison de fournir une aide publique au développement. La délégation ghanéenne estime qu'il faudrait définir une nouvelle justification à la coopération au service du développement. Tout comme il est admis que les pays ont le devoir moral de se doter d'une politique sociale, il faut voir dans la coopération au service du développement un impératif moral, reposant sur un partenariat authentique et la réciprocité des intérêts et des avantages.

M. NAKAJIMA [Organisation mondiale de la santé (OMS)] dit que l'Organisation mondiale de la santé renforce son partenariat de travail avec les institutions de Bretton Woods, en particulier la Banque mondiale, dans le domaine de la santé.

M. Nakajima souligne les coûts sociaux et financiers de la maladie et de la mauvaise santé et, en particulier, insiste sur les importantes dépenses nécessaires pour lutter contre les maladies infectieuses courantes ainsi que le diabète aux Etats-Unis d'Amérique et le paludisme en Afrique sub-saharienne. D'autres pays, aussi bien dans le monde en développement que dans le monde développé, font face à des charges analogues.

En revanche, ce qui est plus positif, les investissements dans le domaine de la santé ont produit d'importants résultats sociaux et économiques; par exemple, depuis que l'OMS a lancé son programme de lutte contre l'onchocercose en Afrique en 1974 avec l'appui de plusieurs organismes des Nations Unies, dont la Banque mondiale, plus de 1,7 million d'années supplémentaires de travail productif ont été épargnées et environ 25 millions d'hectares de terre fertile ont été mis à la disposition pour des mesures de réinstallation. Le programme a été étendu à d'autres pays d'Afrique et devrait prendre fin d'ici à 2002.

L'OMS s'est donné pour objectif immédiat, entre autres, de lutter contre les maladies "anciennes" et d'empêcher que celles qui sont nouvellement apparues ne provoquent des pertes économiques massives. Elle a entrepris de vastes réformes pour renforcer ses moyens propres et souhaite coopérer avec ses partenaires pour aider tous les pays dans un esprit de solidarité et de respect. L'objectif doit consister à réduire le poids important que la maladie et la mauvaise santé font peser sur le développement social et économique de nombreux pays, aussi bien dans le monde développé que dans le monde en développement.

M. SINON (Malaisie) dit que le moment est venu de reconsidérer la structure de direction des institutions de Bretton Woods, qui devra tenir compte de l'apport des économies nouvelles ou en train de naître. La délégation malaisienne regrette que les progrès accomplis depuis le Sommet mondial pour le développement social au sujet de la réduction de la dette multilatérale n'aient pas été suffisants.

Le rôle des Nations Unies en ce qui concerne les questions liées à la responsabilité sociale et écologique des sociétés transnationales devrait être renforcé. M. Sinon relève que le rapport sur "La situation économique et sociale dans le monde, 1996" dresse un tableau trop rose et qu'il existe des incompatibilités entre certains chiffres qu'il contient. Il faut absolument éviter de détourner l'attention de problèmes économiques sérieux. En ce qui concerne le partenariat, M. Sinon souligne qu'il est nécessaire de concevoir une approche transparente aux prises de décisions multilatérales qui tienne compte du travail des Nations Unies ainsi que des vues du Groupe des sept.

Les banques centrales ayant beaucoup plus de mal qu'avant à freiner l'instabilité des flux financiers, M. Sinon se demande si les mesures prises par le Fonds monétaire international sont suffisantes. Enfin, il souligne que les nations doivent faire preuve de conscience morale pour que soient honorés les engagements qui ont été pris aux récentes grandes conférences internationales, qu'il s'agisse de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement ou de la deuxième Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II).

Mme CASTRO de BARISH (Costa Rica) se déclare surprise qu'aucun des représentants d'organisations qui ont pris la parole jusqu'à présent n'ait parlé des besoins des femmes et des enfants ainsi que de l'important travail accompli par le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF). Il est impératif de veiller à ce que soit correctement donné suite au Sommet mondial pour les enfants qui s'est tenu en 1990. L'éducation, la santé et l'alimentation de base sont indispensables au développement économique et social, et la CNUCED devrait aider les femmes et les enfants victimes de la pauvreté.

La délégation costaricienne estime, tout comme la délégation russe, que le développement humain durable doit figurer au premier rang des priorités et elle souhaite savoir ce que le Programme des Nations Unies pour le développement et l'Equipe interorganisations chargée de la Conférence internationale sur la population et le développement font pour cela. Les institutions de Bretton Woods devraient coopérer avec l'UNICEF pour aider les femmes et les enfants ainsi que les victimes de mines antipersonnelles. La délégation costaricienne est heureuse que la Banque mondiale prévoie de fournir une aide dans l'intérêt des fillettes et se réjouit de ce que le PNUD, les institutions de Bretton Woods et l'UNICEF renforcent leur coopération.

M. OWADA (Japon) rappelle les déclarations qui ont été faites à la séance précédente et dit qu'il faudrait à des sessions futures envisager de mettre l'accent sur l'examen au niveau des politiques d'une ou de plusieurs questions choisies afin d'employer au mieux le temps disponible.

La délégation japonaise est favorable à une approche globale à la coopération au service du développement, approche qui tienne compte de tous les facteurs, y compris de l'aide publique au développement, ainsi que de



l'investissement et du commerce directs, et à laquelle pourraient prendre part tous les participants au processus de développement. M. Owada souhaite savoir comment les organisations intéressées ont l'intention de créer un cadre coordonné pour une telle coopération.

M. YU Qingtai (Chine) félicite la CNUCED des efforts qu'elle a entrepris pour favoriser la coopération Sud-Sud et le dialogue Nord-Sud et souhaite savoir comment elle a l'intention d'aider les pays en développement, en particulier les pays les moins avancés, à relever les défis de la mondialisation du commerce et de l'économie mondiale et à parvenir à s'intégrer à l'économie mondiale.

Certes, les pays ne peuvent pas compter exclusivement sur l'aide publique au développement et l'investissement extérieur, mais les pays les moins avancés n'ont guère de ressources propres à mobiliser. M. Yu Qingtai voudrait savoir comment le Fonds monétaire international pourrait les aider.

M. HIDAYAT (Indonésie) dit que les institutions de Bretton Woods et les Nations unies doivent coopérer aussi bien au niveau des politiques que sur le terrain. Il voudrait savoir pourquoi ces institutions semblent hésiter à conclure des accords officiels pour des projets précis.

La délégation indonésienne estime que la CNUCED devrait jouer un rôle important pour coordonner la riposte du système des Nations unies aux récentes conférences internationales.

M. MARILANGA (Philippines) fait siennes les vues exprimées par le représentant du Bangladesh et celui du Pakistan au sujet de la mobilité de la main-d'oeuvre.

La croissance économique est aussi importante pour les pays en développement que les préoccupations écologiques dans le contexte du développement durable. M. Marilanga souligne l'importance de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) et de la CNUCED pour les pays en développement et se félicite des réformes en cours dans ces deux organisations. La délégation philippine voudrait savoir comment la CNUCED a l'intention de resserrer sa coopération avec l'ONUDI d'une manière qui tire pleinement parti des synergies et des complémentarités des deux organisations.

M. SANDSTROM (Banque mondiale) répond au représentant du Bangladesh que la Banque mondiale a effectivement établi des plans pour favoriser l'accroissement des investissements extérieurs directs dans les pays les plus pauvres. La Banque est tout à fait consciente qu'il faut éviter de donner de ces pays une image qui décourage les investisseurs. Au sujet des questions posées par le représentant du Ghana, M. Sandstrom dit que la Banque mondiale estime que tous ses prêts sont conçus pour atténuer la pauvreté. Un programme d'investissement cohérent est donc indispensable pour réduire la pauvreté et les programmes dans le domaine de l'éducation et ceux qui concernent la création d'emploi doivent aller de pair.

Au sujet de la question de savoir pourquoi la Banque n'annule pas totalement la dette des pays d'Afrique sub-saharienne, M. Sandstrom signale qu'il faudrait 6 milliards de dollars pour ramener la dette à des niveaux supportables et qu'il n'est pas nécessaire de la réduire davantage. Pour le faire, il faudrait employer de précieuses ressources qui peuvent servir à des activités plus urgentes. Un certain nombre de pays, y compris en Afrique, remettent en question même le niveau prévu de réduction de la dette et estiment que les pays qui ne sont pas arrivés à s'acquitter de leurs responsabilités en matière de dette ne devraient pas être récompensés par une aide à des conditions de faveur. La Banque mondiale n'a pas l'intention d'employer ses réserves ou ses excédents à réduire la dette parce qu'elle tient à continuer d'être notée AAA pour pouvoir continuer à emprunter sur les marchés des capitaux à des conditions extrêmement favorables.

Au sujet de ce qu'a demandé le représentant de la Malaisie, M. Sandstrom dit, à propos des questions de pouvoir, que la Banque a entrepris de reconsidérer la répartition des voix - en liaison avec la révision des quotas au FMI - à la lumière de la rapide redistribution du pouvoir économique relatif et de la naissance de nouvelles économies en Asie de l'Est. Il s'agit d'un processus très compliqué qui risque de prendre plus d'un an, et M. Sandstrom fait observer qu'un réexamen analogue, opéré quelques années auparavant, n'avait pas permis de convenir d'un ajustement.

Au sujet des retards dans la solution du problème de la dette, M. Sandstrom fait observer que la Banque a soumis un rapport sur les conditions d'une telle solution au Comité du développement du FMI, en avril. Ce Comité ainsi que le Comité intérimaire du FMI ont convenu des grands lignes d'une telle solution et celles-ci sont actuellement étudiées plus en détail. Des sources de financement sont en train d'être trouvées et la Banque attend une solution pour octobre.

Au sujet de la nouvelle stratégie de coopération réclamée par la délégation japonaise, M. Sandstrom dit que la Banque reconnaît la nécessité d'un développement écologique et social durable et d'investissements dans les ressources humaines, et que les détails de toute approche qui sera choisie doivent être définis au niveau des pays.

M. NARVEKAR [Fonds monétaire international (FMI)] fait observer que le FMI envisage de vendre certaines de ses réserves d'or de façon à pouvoir investir pour subventionner des prêts.

Répondant à la demande du représentant de la Malaisie au sujet de la qualité des efforts entrepris par le Fonds pour lutter contre l'instabilité des capitaux, M. Narvekar dit que le Fonds s'efforce à la fois de renforcer sa base de capital et de définir plus précisément des arrangements qui permettraient d'accorder des prêts en cas d'urgence.

M. RICUPERO (Secrétaire général de la CNUCED) dit, au sujet de la mobilité de la main-d'oeuvre, que la CNUCED s'occupera de ces questions dans le cadre des efforts qu'elle déploie conjointement avec l'OMC. Cette question a été soulignée dans tous les documents de la CNUCED relatifs aux services.

M. Ricupero estime, tout comme le représentant de la Banque mondiale, qu'il n'existe pas de formule universelle concernant la stratégie de développement et qu'il faut des stratégies adaptées à chaque pays. La CNUCED étudie les exemples de développement réussi en Asie, en Amérique latine et dans d'autres régions et espère en retirer des enseignements qui pourraient servir ailleurs. La coordination triangulaire, qui tire parti des expériences réussies des pays en développement, constitue une approche possible.

Au sujet de la question posée par la délégation chinoise concernant la façon dont la CNUCED pourrait aider les pays les moins avancés à relever les défis de la mondialisation, M. Ricupero rappelle ce qu'il a dit initialement au Conseil à sa session actuelle. La CNUCED a l'intention de faire beaucoup plus que surveiller simplement l'application du Programme d'action pour les pays les moins avancés dans les années 90 et envisage diverses façons d'atteindre cet objectif, notamment par la création d'un fonds d'affectation spéciale.

La CNUCED coopère avec l'ONUDI dans trois grands domaines qui tirent parti des synergies des deux organisations : développement des entreprises, investissement et technologie. La CNUCED s'emploie aussi à améliorer la situation des femmes et des enfants et à éliminer la pauvreté, et sa mission à ce sujet a été renforcée en Afrique du Sud.

M. GIORGIANNI (Observateur de l'Italie), faisant usage de son droit de réponse, fait observer qu'une délégation a soulevé la question de la réforme du Conseil de sécurité et dit que son pays souhaite particulièrement aussi une conclusion rapide de ce réexamen. Cette réforme ne doit pas conduire à accroître le nombre des membres permanents. C'est au contraire le nombre des membres non permanents qu'il faudrait augmenter, de sorte que les pays qui ont contribué particulièrement au travail des Nations Unies, notamment aux opérations de maintien de la paix, puissent siéger plus régulièrement et fréquemment au Conseil.

La proposition de la délégation italienne limite à 30 le nombre des sièges nouveaux, dont les titulaires seraient élus au scrutin secret, véritable condition de la démocratie. Ces pays ne pourraient pas être élus aux 10 sièges non permanents actuels. Ceux-ci seraient réservés à tous les pays de petite et moyenne taille. Il y a 124 pays qui n'ont jamais été élus ou n'ont été élus qu'une fois au Conseil de sécurité. Les principes de la participation et de la démocratie doivent guider la réforme.

La séance est levée à 18 h 10.